

tent des bourses offertes par le Conseil d'Agriculture.—Adopté.

M. Ross, secondé par M. Gaudet, propose :

Qu'un comité composé de MM. L. Beaubien, Browning, et des moteurs soit nommé pour s'enquérir et voir s'il serait avantageux de fonder une assurance mutuelle pour les animaux et les instruments d'agriculture.—Adopté.

M. Browning, secondé par l'Hon. M. L. Archambault, propose :

Qu'attendu que certaines sociétés d'agriculture n'ayant pas envoyé leur rapport de l'an dernier au temps fixé par ce conseil, et que d'autres en ont envoyés de très incomplets, le secrétaire reçoive instruction de notifier les sociétés d'agriculture qu'à l'avenir celles qui ne se conformeront pas strictement aux instructions du Conseil ne recevront pas l'octroi du gouvernement, et de plus que l'octroi du gouvernement pour l'année prochaine ne soit pas accordé aux sociétés d'agriculture qui n'ont pas envoyé le rapport de l'année dernière et qui ne pourront pas donner à ce Conseil des raisons satisfaisantes pour avoir agi ainsi.—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Casavant, propose :

Que ce Conseil prie respectueusement le gouvernement de mettre à sa disposition la balance restant des argentés votés pour les Sociétés d'Agriculture pour des fins exclusivement agricoles, et qui n'est pas retiré par les dites sociétés. (Adopté.)

M. L. Beaubien, secondé par M. De Blois, propose :

Que le secrétaire reçoive instruction de se mettre en rapport avec l'Hon. Ministre de l'Agriculture pour s'informer si son département voudrait se charger et à quelles conditions, de publier un journal agricole illustré hebdomadaire à 7,000 exemplaires, 8 pages in quarto, et combien de plus par mille exemplaires additionnels. (Adopté.)

Résolu.—Que M. le Président du Conseil soit invité à se mettre en rapport avec l'hon. Ministre d'Agriculture de la Puissance et l'hon. Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec dans le but de prendre les moyens de former une Association Agricole de toute la Puissance.

Et le Conseil s'ajourne après avoir discuté plusieurs sujets se rattachant à l'agriculture.

Par ordre,

GEORGES LECIÈRE,
C. A. P. Q.

Aux Malades.

Le Liniment Anodin de Johnson peut être usé dans une plus grande variété de cas qu'aucune autre médecine.

Zootecnie et zoologie agricole.

Extraits du " *Livre de la Ferme* " par Joigneaux préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

De l'espèce bovine.

Dans notre état actuel de civilisation, la destination finale des bêtes bovines est la boucherie ; en d'autres termes, elle est de fournir à l'homme la viande dont il a besoin pour sa consommation. Cette proposition absolue ne rencontrera pas de contradicteurs. Quel que soit l'usage auquel, vivantes, ces bêtes peuvent être consacrées, elles doivent toujours, en définitive, terminer leur existence à l'abattoir. L'utilité de leurs autres services, si grande qu'elle puisse être, n'y change rien. Quand il les considère à son propre point de vue, l'économiste est forcé de tenir compte avant et par-dessus tout de cette considération. Il appartient au zootechnicien de concilier, dans la mesure du possible, les diverses fonctions auxquelles les aptitudes multiples de l'espèce peuvent la rendre propre ; mais lorsqu'on ne considère que l'ensemble de celle-ci, par rapport à son rôle dans l'état social, on est obligé de reconnaître que sa fin économique essentielle est la production de la viande. En ce qui résulte de ce fait incontestable, c'est que, pour être amenée à son plus haut degré d'utilité possible, l'espèce bovine doit être améliorée en vue de cette destination. Voilà le principe. La qualité de bêtes de boucherie est fondamentale pour le bœuf et la vache. A quelque degré que ce soit, elle appartient à toutes les races, à toutes les variétés que nous élevons. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, elles finissent toutes, ainsi que nous venons de le dire, par être livrées à la consommation. Cette circonstance, par sa généralité, est donc d'abord à prendre en considération, lorsqu'on envisage l'espèce bovine relativement à ses fonctions économiques particulières. Elle subordonnerait nécessairement, par cela même, toutes les autres, qui deviendraient pour ce motif accessoires ou secondaires.

Ce n'est pas à dire, toutefois, que celles-ci doivent être négligées, ainsi qu'on le voit souvent soutenir. L'appréciation exacte des choses ne le permet pas. Pour demeurer dans les limites de cette appréciation, il convient de tenir compte des nécessités de l'économie rurale, et de s'apercevoir que dans une telle question il est des cas nombreux devant lesquels le principe doit plier. On ne saurait trop répéter que la zootecnie n'est pas une science abstraite ; que dans l'économie du bétail, tout ou à peu près est relatif ; que la production animale, dans l'exploitation agricole,

n'est qu'une des branches de l'industrie, et qu'elle dépend par conséquent de toutes les autres, au même titre que celles-ci dépendent d'elle. La question est donc nécessairement complexe, dans la plupart des cas ; et pour cette raison il y a lieu, suivant les circonstances et en ce qui concerne l'espèce bovine particulièrement, de tirer parti des aptitudes diverses qu'elle peut présenter, en les utilisant au mieux des intérêts de l'exploitation.

Ces aptitudes, outre celle qui vient d'être indiquée comme générale et fondamentale, se bornent d'ailleurs à deux, d'après nos habitudes. Nous demandons aux animaux de l'espèce bovine du travail et du lait, avant de les livrer au couteau du boucher. Leurs fonctions économiques dans la production, lorsqu'on les rapporte à l'ensemble de l'espèce, embrassent en conséquence ces trois termes : travail, lait et viande.

Chaque individu isolément—nous voulons dire, bien entendu, considéré dans les deux sexes—répond toujours dans une certaine mesure à cette triple exigence. Il n'y a point de race de l'espèce bovine qui ne soit apte à donner simultanément ou successivement du travail, du lait, de la viande. Ces diverses fonctions ne s'excluent pas d'une manière absolue. On observe même que si elles ne sont que bien exceptionnellement réunies chez l'individu, en dépassant les bornes de la médiocrité, il en est parfois autrement dans la race. Chacune de ces fonctions se montre alors comme un attribut de famille, et atteint de notables proportions.

Mais le fait général est que, sous l'empire de circonstances que nous avons essayé de faire entrevoir en parlant de la sélection, les aptitudes et par conséquent les fonctions se sont spécialisées dans les races, par leur prédominance même. Nous avons essayé de démontrer les conditions physiologiques en vertu desquelles la spécialisation s'est produite sous l'influence de la civilisation. Il en résulte ce fait, que nous ne croyons par niabie, à savoir que la fonction économique, loin d'être la conséquence de la spécialisation, a précédé celle-ci et l'a provoquée. Cela nous paraît surtout évident pour l'espèce bovine, et notamment pour la faculté laitière. L'aptitude la plus exploitée a dû nécessairement se développer davantage et s'accuser de plus en plus par rapport aux autres ; car nous savons maintenant que le développement de la fonction entraîne, comme conséquence physiologique et anatomique, celui de l'organe, en rompant l'équilibre organique.

On ne peut donc pas concevoir une agération simultanée de toutes les aptitudes et, par le fait, de toutes les fonctions économiques. Le problème à résoudre, dans le cas qui nous occu-